

CONSEIL NATIONAL DES FÉDÉRATIONS AÉRONAUTIQUES ET SPORTIVES

Délégué Général : Dominique Méreuze
F.F.P.L.U.M.
96 bis rue Marc Sangnier 94704 MAISONS ALFORT
Tél./fax : 04.92.24.76.63 - 06.07.36.53.14

Secrétaire Général : Jean Michel Ozoux
F.F. Aéronautique
155 av de Wagram 75017 PARIS
Tél. : 01.44.29.92.02 Fax : 01.44.29.92.01

Adresse postale : CNFAS C/O FFA 155 Av de Wagram 75 017 PARIS

Contact : cnfas@ff-aero.fr



Paris, le 11 Mars 2011

Monsieur Paul Schwach
Coprésident Civil du Directoire
DGAC / DTA
50 rue Henry Farman
75720 PARIS 15

Général Adam
Coprésident Militaire du Directoire
DIRCAM
BA 107 – CS 40704
78941 VILLACOUBLAY CDX



N.Réf. : CNFAS11-294 DM/DS
Objet : Exercices Militaires



Monsieur le Coprésident, Mon Général,

De nombreux exercices sont prévus au début de cette saison 2011, notamment dans le Sud-Ouest et le Centre de la France, et pèsent lourd sur l'ensemble des activités de l'Aviation Sportive et de Loisir.



Avant toute chose, je tiens à préciser que les Fédérations sont très attachées à la nouvelle procédure de consultation sur les dispositifs temporaires organisée par les DSAC. Ce dialogue permet un réel travail constructif entre les Fédérations du CNFAS et les Administrations civiles et militaires, pour une meilleure prise en compte de nos activités, ce qui joue également sur le plan de la sécurité.



Malgré tout, je dois porter à votre attention le fait que plusieurs exercices militaires de grande ampleur sont organisés sur le Sud-Ouest et le Nord-Est de la France pendant une courte période :

- Gascogne du 7 au 10 mars
- Southern Mistral le 22 et 24 mars
- Southern Storm le 23 mars
- VIF du 21 au 25 mars
- Thunder Power le 31 mars et le 19 avril
- Noble Ardent du 4 au 14 avril
- Limousin du 17 au 19 mai
- CAS la Courtine du 10 au 12 Mai



Certaines régions sont sollicitées à plusieurs reprises par ces exercices. Le Massif Central, notamment, avec une grande ZRT répétitive reprenant les limites des zones R68 du sol au FL195.



Ces exercices ont en commun d'être annoncés par des SUP AIP extrêmement complexes, que ce soit au niveau des horaires que du nombre des zones et des conditions associées. Plusieurs SUP AIP dépassent les vingt pages (trente-neuf pages pour Noble Ardent !) ; ils ne sont pas exploitables par un pilote privé dans le cadre de ses activités de loisir et l'affichage de tels documents n'est pas possible sur les tableaux des aéro-clubs.



Nous pouvons donc considérer que nos activités sont doublement pénalisées par ces publications car nos licenciés peuvent avoir plusieurs manières de réagir :

- Soit par peur de se tromper, ils considèrent qu'il vaut mieux ne pas voler pendant toute la période de l'exercice et sont alors pénalisés au maximum,
- Soit, ils décident d'entreprendre un vol avec le risque de commettre des erreurs de date et d'heure ; ils pourraient alors sans le savoir pénétrer et/ou traverser les zones d'exercices,
- Soit, totalement désabusés par de telles publications, ils décident de ne pas les lire et risquent de voler sans connaître l'existence des zones. C'est alors la sécurité de l'ensemble des usagers qui est compromise. Compte tenu de cette situation confuse, le CNFAS estime que cette probabilité est plus que certaine.

Cette forme de publication, avec son trop grand nombre de pages, décrédibilise l'information aéronautique. Cette situation est particulièrement regrettable alors que les Fédérations font des efforts pour encourager les pilotes à préparer leurs vols en exploitant les NOTAM et les SUP AIP ;

Le comble de cette situation est que pour l'exercice Southern Storm, nous venons d'apprendre que la date publiée est susceptible de changer avec un préavis très court (J-2), ce qui vraisemblablement passera inaperçu.

De manière plus générale, concernant les consultations, j'aimerais également attirer votre attention sur le fait qu'il n'est pas toujours facile à nos représentants locaux, bénévoles, d'analyser des documents qui leur sont envoyés en nombre et sous une forme qui n'est pas toujours des plus explicites.

Les délais de consultation sont parfois très courts, ce qui paraît surprenant quand il s'agit d'exercices de grande ampleur qui ont été selon toute vraisemblance préparés depuis plusieurs mois.

Enfin, nos représentants ont souvent l'impression que leurs remarques et propositions ne sont pas prises en compte car ils n'ont pas de retour ou alors parce qu'on leur demande de se prononcer sur des projets qui n'évoluent pas d'une consultation à l'autre.

Nos représentants peuvent avoir donné leur accord pour un exercice isolé et de courte durée, estimant que la gêne était minime, mais il n'est plus de même quand ceux-ci se succèdent en grand nombre comme ce sera le cas de mars à mai prochains. La contrainte sur les activités du CNFAS étant maximale, il me paraît indispensable que ces exercices soient étudiés comme un tout.

Il faut trouver des solutions à cette situation qui ne me semble pas saine : le but de ces zones temporaires est d'assurer la sécurité en ségrégant des activités non compatibles ; or cette sécurité est manifestement mise en cause, soit parce que le dialogue en amont est insuffisant, soit parce que les publications ne sont pas exploitables.

Restant à votre disposition pour évoquer des solutions, je vous prie de bien vouloir agréer, Messieurs les Présidents, mes sincères et respectueuses salutations.

Pour les Présidents des Fédérations du CNFAS

Dominique MEREUZE
Délégué Général

